

SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

A 18 H 00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance du 28 février 2024
- 1. Transfert/reprises de compétences TE83-SYMIELEC
- 2. Calendrier prévisionnel des marchés artisanaux et brocantes 2024 et fixation des tarifs
- 3. Budget Commune : Compte de Gestion 2023
- 4. Budget Commune : Compte administratif 2023
- 5. Budget Commune : Affectation des résultats 2023
- 6. Vote des taux des impôts locaux 2024
- 7. Budget Commune : Budget primitif 2024
- 8. Budget Eau et Assainissement : Compte de Gestion 2023
- 9. Budget Eau et Assainissement : Compte administratif 2023
- 10. Budget Eau et Assainissement : Affectation des résultats 2023
- 11. Budget Eau et Assainissement : Budget primitif 2024
- 12. Subventions aux associations
- 13. Modification du tarif et convention de location rez-de-chaussée maison Bonnifay
- 14. Affaires diverses

### **Informations**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de TOURTOUR, dûment convoqué, en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie - salle du conseil municipal - en présence de Monsieur le Maire, Fabien BRIEUGNE, qui préside la séance du conseil municipal.

Secrétaire de séance :

**Étaient présents** : Brigitte BREMOND PEREZ, Patrick GIRAUD, Christian GAGLIANO, Sébastien ZIEGLER-WERMESCHER, Bernard ROUX, Cassandra CAMPLONG, Philippe DEBAVEYE.

**Procurations** : Sophie LIAGRE à Bernard ROUX  
Sandra PEREZ à Brigitte BREMOND

**Étaient absents** : Perrine GOMMÉ

Le Quorum étant atteint au nombre 8 Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'approuver l'ordre du jour de cette réunion, tel que présenté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ordre du jour tel que présenté.

### **Approbation du compte rendu de la séance du 28 février 2024**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la séance du 28 février 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte rendu de la séance du 28 février 2024.

### **1- Transfert/reprises de compétences TE83-SYMIELEC**

Monsieur le Maire expose,

La commune des ARCS SUR ARGENS a délibéré le 13/11/2023 pour adhérer à la compétence n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » au profit de TE83-SYMIELEC.

La commune de PLAN D'AUPS a délibéré le 13/12/2023 pour adhérer à la compétence n°7 IRVE "Réseau de prise de charge pour véhicules électriques" au profit de TE83-SYMIELEC.

Le Comité Syndical de TE83 – Symielec a délibéré le 20/02/2024 et acté ces adhésions.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal décide :**

**-d'approuver** le transfert :

\* de la compétence n°8 de la commune des ARCS SUR ARGENS

\* de la compétence n°7 de la commune de PLAN D'AUPS

au profit de TE83-SYMIELEC.

**-d'autoriser Mr le Maire** à signer toutes les pièces à intervenir pour lettre en œuvre cette décision.

**2 - Calendrier prévisionnel des marchés artisanaux et brocantes 2024 et fixation des tarifs**

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil Municipal qu'il convient comme chaque année de fixer le calendrier des marchés et brocantes. Il demande au conseil municipal de fixer le calendrier prévisionnel 2024 et de fixer les tarifs d'occupation du domaine public.

Les dates des marchés sont proposées comme suit :

Marchés artisanaux :

Dimanche 14 avril 2024 de 9 heures à 19 heures

Dimanche 12 mai 2024 de 9 heures à 19 heures

Dimanche 16 juin 2024 de 9 heures à 19 heures

Marchés nocturnes :

en juillet 2024 les vendredis 12, 19 et 26 de 19 heures à 23 heures

en août 2024 les vendredis 2, 9, 16 et 23 de 19 heures à 23 heures

**Le conseil municipal** après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **de VALIDER** le calendrier des marchés et brocantes tel que précisé ci-dessus,

- **de FIXER** le tarif 2024 concernant l'occupation du domaine public lors des marchés artisanaux et brocantes à 200.00 €

- **d'AUTORISER Monsieur le Maire** à signer les conventions s'y rapportant.

**3 - Budget commune : compte de Gestion 2023 -**

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal la balance générale du compte de gestion de la commune établi par le Receveur municipal.

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total</b>
<b>Recettes 2023</b>	81 087,78	1 574 771,07	1 655 858,85
<b>Dépenses 2023</b>	129 679,40	1 273 465,93	1 403 145,33
<b>Résultat exercice 2023</b>	- 48 591,62	301 305,14	252 713,52

**Investissement - Déficit**  
**Fonctionnement - Excédent**

**48 591,62 €**  
**301 305,14 €**

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal d'approuver les résultats du compte de gestion 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **ENTERRINE** le compte de gestion 2023 de la commune.

#### **4 - Budget Commune : compte administratif 2023 -**

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal que la balance générale du compte administratif de la commune 2023 est en parfaite corrélation avec le compte de gestion 2023 établi par le Receveur municipal.

**MONSIEUR LE MAIRE QUITTE LA SALLE**

**Christian GAGLIANO, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la suite et communique au conseil municipal les résultats des deux budgets :**

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total</b>
<b>Recettes 2023</b>	81 087,78	1 574 771,07	1 655 858,85
<b>Dépenses 2023</b>	129 679,40	1 273 465,93	1 403 145,33
<b>Résultat exercice 2023</b>	- 48 591,62	301 305,14	252 713,52
<b>Résultat antérieur reporté</b>	131 165,05	363 979,89	495 144,94
<b>Résultat de clôture</b>	<b>82 573,43</b>	<b>665 285,03</b>	<b>747 858,46</b>
<b>Intégration dissolution SIVU</b>	172,08	2 518,93	<b>2 691,01</b>
<b>A affecter</b>	82 745,51	667 803,96	750 549,47

**Investissement - Excédent 82 745,51€**

**Fonctionnement - Excédent 667 803,96 €**

Il propose au conseil municipal d'approuver les résultats du compte administratif 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **ENTERRINE** le compte administratif 2023 de la commune

#### **5 - Budget Commune : affectation des résultats 2023 -**

Monsieur le Maire, propose d'affecter les résultats du compte administratif 2023 sur le budget communal primitif 2024, ainsi qu'il suit :

##### **Excédent de fonctionnement (667 803,96 €)**

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 667 803,96 €

##### **Excédent d'investissement (82 745,51€)**

Recettes d'investissement - compte 001 : 82 745,51€

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif 2023 de la Commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **AFFECTE** les résultats du compte administratif 2023 comme suit :

##### **Excédent de fonctionnement (667 803,96 €)**

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 667 803,96 €

##### **Excédent d'investissement (82 745,51 €)**

Recettes d'investissement - compte 001 : 82 745,51 €

## 6 - Vote des taux des impôts directs locaux 2024

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux et de les maintenir pour l'année 2024 comme suit :

TH (Taxe d'habitation) : 18.99%

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés bâties) : 29.52 %

TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non bâties) : 120.99 %

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **DÉCIDE** de voter les taux suivants :

TH (Taxe d'habitation) : 18.99%

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés bâties) : 29.52 %

TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non bâties) : 120.99 %

## 7 - Budget primitif 2024 - budget commune -

Monsieur le Maire, présente le projet du budget primitif 2024 de la commune.

Il propose au conseil municipal que le vote s'effectue par chapitre, comme à l'accoutumée.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **DÉCIDE** de voter le budget de la commune, par chapitre

**Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget de la commune, section de fonctionnement**

### Section de fonctionnement

#### Budget communal : Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Réalisé en 2023	Proposition BP 2024
002 - Excédent de fonctionnement		667 803,96 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	50 281,52 €	20 000,00 €
70 - PRODUITS SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	55 120,15 €	55 781,04 €
73 - IMPOTS ET TAXES		9 000,00 €
731 - IMPOTS ET TAXES	1 112 303,00 €	1 250 000,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	296 727,33 €	147 521,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 270,51 €	27 000,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE		
<b>TOTAUX</b>	<b>1 539 702,51 €</b>	<b>2 177 106,00 €</b>

## Budget communal : Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Réalisé en 2023	Proposition BP 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	350 922,34 €	448 827,04 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	596 409,00 €	640 500,00 €
014 - ATTENUATION DE CHARGES	212 547,00 €	220 000,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	93 318,72 €	85 000,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	5 018,96 €	6 000,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	1 000,00 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 000,00 €	5 000,00 €
OPERATIONS D'ORDRE		
042 - Dotations aux amortissements	2 400,00 €	25 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	745 778,96 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 265 616,02 €</b>	<b>2 177 106,00 €</b>

Monsieur le Maire, fait constater au conseil municipal que les deux sections de fonctionnement du budget communal sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Il demande au conseil municipal de voter ces chapitres tels qu'énoncés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

 VOTE le budget primitif 2024, section de fonctionnement.

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget de la commune, section d'investissement

## Section d'investissement

### Budget communal : Recettes d'Investissement :

Chapitre	Réalisé en 2023	Proposition BP 2024
001 - Report du résultat d'investissement (affectation du résultat)	0,00 €	82 745,51 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat)	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	63 741,98 €	30 000,00 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 700,80 €	50 000,00 €
16 - Emprunts	245,00 €	500,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
OPERATION D'ORDRE		
040 - Amortissement subvention d'équipement	2 400,00 €	25 000,00 €
041 - Opérations d'ordre patrimoniale	0,00 €	20 000,00 €
021 - Autofinancement		745 778,96 €
<b>TOTAUX</b>	<b>81 087,78 €</b>	<b>954 024,47 €</b>

## Budget communal : Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Réalisé en 2023	Proposition BP 2024
<b>001 – Report résultat section investissement (déficit)</b>		
<b>10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	0,00 €	0,00 €
<b>16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	40 771,67 €	45 176,09 €
<b>20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	26 145,24 €	30 000,00 €
<b>204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	0,00 €	0,00 €
<b>21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	62 762,49 €	532 865,87 €
<b>23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	0,00 €	314 818,25 €
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		11 164,26 €
<b>040 - Travaux en régie</b>	0,00 €	0,00 €
<b>041 - Opérations patrimoniales</b>	0,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>129 679.40 €</b>	<b>954 024.47 €</b>

Monsieur le Maire fait constater au conseil municipal que les deux sections d'investissement du budget communal sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Il demande au conseil Municipal de voter ces chapitres tels qu'énoncés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **VOTE** le budget primitif 2024 section d'investissement.

## 8 - Budget Eau et Assainissement : compte de gestion 2023 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal la balance générale du compte de gestion du budget Eau et Assainissement établi par le Receveur municipal.

	Résultat de clôture Exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat exercice 2023	Résultat de clôture exercice 2023
<b>Investissement</b>	398 701,20 €		- 14 576,48 €	<b>384 124,72 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	35 595,56 €		1 604,63 €	<b>37 200,19 €</b>
<b>Total</b>	434 296,76 €		- 12 971,85€	<b>421 324,91 €</b>

**Investissement – Excédent** 384 124,72 €  
**Fonctionnement – Excédent** 37 200,19 €

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal d'approuver les résultats du compte de gestion 2023 du budget eau et assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **ENTERRINE** le compte de gestion 2023 du budget Eau et Assainissement

## 9 - Budget Eau et Assainissement : compte administratif 2023 -

Monsieur le Maire, communique au conseil municipal que la balance générale du compte administratif du budget eau et assainissement 2023 est en parfaite corrélation avec le compte de gestion 2023 établi par le Receveur municipal.

## MONSIEUR LE MAIRE QUITTE LA SALLE

Christian GAGLIANO, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la suite et communique au conseil municipal les résultats des deux budgets :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes 2023	50 496,49 €	202 712,97 €	253 209,46 €
Dépenses 2023	65 072,97 €	201 108,34 €	266 181,31 €
Résultat exercice 2023	-14 576,48 €	1 604,63 €	-12 971,85 €
Résultat antérieur reporté	398 701,20 €	35 595,56 €	434 296,76 €
Résultat de clôture	384 124,72 €	37 200,19 €	421 324,91 €

Investissement – Excédent 384 124,72 €

Fonctionnement – Excédent 37 200,19 €

Il propose au conseil municipal d'approuver les résultats du compte administratif 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ ENTERRINE le compte administratif 2023 du budget eau et assainissement,

### 10 - Budget Eau et Assainissement : affectation des résultats 2023 -

Monsieur le Maire, propose d'affecter les résultats du compte administratif 2023 sur le budget primitif 2024 de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'il suit :

#### Excédent de fonctionnement (37 200,19 €)

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 37 200,19 €

#### Excédent d'investissement (384 124,72 €)

Recettes d'investissement - compte 001 : 384 124,72 €

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif 2023 du budget de l'eau et d'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ AFFECTE les résultats du compte administratif du budget de l'eau et de l'assainissement 2023 comme suit :

#### Excédent de fonctionnement (37 200,19 €)

Recettes de fonctionnement - compte 002 : 37 200,19 €

#### Excédent d'investissement (384 124,72 €)

Recettes d'investissement - compte 001 : 384 124,72 €

### 11 - Budget primitif 2024 - budget eau et assainissement

Monsieur le Maire, présente le projet du budget primitif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement.

Il propose au conseil municipal que le vote s'effectue par chapitre, comme à l'accoutumée.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ DÉCIDE de voter le budget de l'eau et de l'assainissement par chapitre

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget eau et assainissement, section d'exploitation

### Section d'exploitation

#### Budget eau et assainissement : Recettes d'exploitation

Chapitre ou Compte	Réalisé 2023	Proposition BP 2024
002 - Excédent de fonctionnement reporté	35 595,56 €	37 200,19 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00 €	40 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services	190 200,00 €	191 200,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €	40 500,00 €
<b>Fonctionnement - Recette</b>	<b>266 795,56 €</b>	<b>308 900,19€</b>

#### Budget eau et assainissement : Dépenses d'exploitation

Chapitre ou Compte	Réalisé 2023	Proposition BP 2024
011 - Charges à caractère général	140 596,65 €	153 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	20 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 233,50 €	4 000,00 €
66 - Charges financières	2 781,70 €	2 732,88 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	4 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations des actifs circulants	5 000,00 €	5000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	50 496,49 €	60 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	60 167,31 €
<b>Fonctionnement dépenses</b>	<b>201 108,34 €</b>	<b>308 900,19 €</b>

Monsieur le Maire, fait constater au conseil municipal que les deux sections d'exploitation du budget eau et assainissement sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Il demande au conseil Municipal de voter ces chapitres tels qu'énoncés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ VOTE le budget primitif 2024, section d'exploitation du budget eau et assainissement

Monsieur le Maire donne la parole à Christian GAGLIANO 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances, pour la présentation du budget eau et assainissement, section d'investissement

### Section d'investissement

#### Budget eau et assainissement : Recettes d'Investissement

Chapitre ou Compte	Réalisé 2023	Proposition BP 2024
001 - Excédent d'Investissement	0,00 €	384 124,72 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 496,49 €	60 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	90 000,00 €
16 - Emprunts et dettes		178 839,12 €



021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	67 163,31 €
Investissement - Recette	50 496,49 €	780 127,15 €

### **Budget eau et assainissement : Dépenses d'Investissement**

Chapitre ou Compte	Réalisé 2023	Proposition BP 2024
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	39 294,20 €	40 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	21 874,77 €	23 127,15 €
20 - Immobilisations incorporelles		57 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 904,00 €	660 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Investissement - Dépense	65 072,97 €	780 127,15 €

Monsieur le Maire fait constater au conseil municipal que les deux sections d'investissement du budget de l'eau et de l'assainissement sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses

Il demande au conseil Municipal de voter ces chapitres tels qu'énoncés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

 **VOTE** le budget primitif 2024, section d'investissement du budget eau et assainissement

### **12 - Subventions aux associations -**

Monsieur le Maire, donne connaissance au conseil municipal des propositions de subventions pour l'année 2024 aux associations et il précise que les associations ne se trouvant pas dans le tableau n'ont pas fait de demande :

Dénomination des associations	Demande	Proposition	Observations
Groupe de secours catastrophe français	A la discrétion du cm ou 0.50€ par habitant	100.00 €	
Solidarité paysans Provence Alpes	A la discrétion du cm	100.00 €	
Association Française des Sclérosés en plaques	100.00 €	100.00 €	
Radio Verdon	200.00 €	100.00 €	
Fête de l'œuf	7 000.00 €	7 000.00 €	
Collector Garage	1 000.00 €	1 000.00 €	
Union départemental des sapeurs-pompiers du Var	A la discrétion du cm	100.00 €	
Association 1851	A la discrétion du cm	0.00 €	
Association des Anciens Maires et Adjointes du Var	150.00 €	0.00 €	
Coopérative scolaire	1 000.00 €	1 000.00 €	
Les chats libres Tourtourains	0.00 €	0.00 €	
Les Diablotins subvention	2 000.00 €	2 000.00 €	
Lei Beilugo	0.00 €	0.00 €	
La Régal'Events	0.00 €	0.00 €	
Amicale des Pompiers	1 640,00€	1 200,00€	
Resto du coeur	A la discrétion du cm	100,00€	
Donneurs de sang	A la discrétion du cm	100,00€	
<b>TOTAUX</b>	<b>13 090.00 €</b>	<b>12 900.00 €</b>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** les subventions telles que ci-dessus énumérées.

### 13 – Modification du tarif et convention de location rez de chaussée maison Bonnifay

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tarif et la convention de location du rez-de-chaussée de la maison Bonnifay.

Il propose de modifier la convention qui précisera les modalités ainsi que le tarif de location de 300 € mensuel pendant 6 mois à compter du 15 avril 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✚ **EMET un avis favorable** à l'établissement d'une convention de location du rez-de-chaussée de la maison Bonnifay
- ✚ **VALIDE** le montant de la location de 300 € mensuel pour 6 mois à compter du 15 avril 2024.
- ✚ **AUTORISE M. le Maire** à signer tout document afférent à ce dossier.

### 14 -Affaires diverses

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal que le tarif de l'eau doit être revalorisé pour certains usagers ne faisant pas preuve de civisme et ne tenant pas compte des mesures de restriction préconisée par rapport à la pénurie d'eau conséquente de l'état de sécheresse de ces deux dernières années.

#### Informations

Obligations Légales de Débroussaillage : un inventaire sur deux secteurs définis par la Préfecture vient d'être réalisé par l'ONF à la demande de Mr le Préfet en vue d'apporter conseil aux propriétaires de ces secteurs.

La date du premier vide grenier de l'année étant initialement prévue le 5 mai soit le même jour que le vide grenier de Villecroze, il convient de déplacer cette date.

Repas européen le 11 mai.

Travaux Salle Escarelle : Christian Gagliano s'explique sur les retards du chantier.

Moulin à huile samedi 4 mai à 18h30 pièce de théâtre par la compagnie locale « Douce Folie »

Mise à disposition du moulin à huile pour les répétitions des danses provençales.

**La Secrétaire de séance :**

  
**Brigitte BREMOND-PEREZ**

**Le Maire :**

  
**Fabien BRIECNE**

